### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 22 avril 2005 portant définition et fixant les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle Fourrure.

# DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

NORMEN E 0500840 A

Service des formations

Sous-direction des formations professionnelles

Bureau de la réglementation des diplômes professionnels

### LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Vu le décret n° 2002-463 du 4 avril 2002, modifié, relatif au certificat d'aptitude professionnelle ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative de l'Habillement du 16 décembre 2004;

#### Arrête

Article premier – La définition et les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle Fourrure sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

- Article 2 Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification de ce certificat d'aptitude professionnelle figurent en annexe I au présent arrêté.
- Article 3 La préparation au certificat d'aptitude professionnelle Fourrure comporte une période de formation en milieu professionnel de douze semaines définie en annexe II au présent arrêté.
- Article 4 Ce certificat d'aptitude professionnelle est organisé en cinq unités obligatoires qui correspondent à des épreuves évaluées selon des modalités fixées par le règlement d'examen figurant en annexe III au présent arrêté.
- *Article 5* La définition des épreuves et les modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel sont fixées en annexe IV au présent arrêté.
- Article 6 Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il présente l'examen sous la forme globale ou progressive, conformément aux dispositions de l'article 10 du décret du 4 avril 2002 susvisé.
- Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.
- Article 7 Les correspondances entre les épreuves et les unités de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 17 novembre 1998 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Fourrure et les unités de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté sont fixées en annexe V au présent arrêté.

Toute note obtenue aux domaines et aux épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté précité est, à la demande du candidat et pour la durée de sa validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen.

Toute unité capitalisable obtenue au titre de l'arrêté précité permet, pour sa durée de validité, au candidat d'être dispensé, à sa demande, de l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Article 8 - La première session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle Fourrure aura lieu en 2007.

*Article* 9 – La dernière session d'examen du certificat d'aptitude professionnelle Fourrure créé par arrêté du 17 novembre 1998 aura lieu en 2006. À l'issue de cette session d'examen, l'arrêté du 17 novembre 1998 est abrogé.

Article 10 – Le directeur de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 avril 2005.

Pour le Ministre et par délégation, Le Directeur de l'enseignement scolaire

Journal officiel du 5 mai 2005.

Nota : Le présent arrêté et ses annexes III et V seront publiés au *Bulletin officiel* du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 26 mai 2005.

L'arrêté et l'intégralité de ses annexes seront disponibles au Centre national de documentation pédagogique, 13, rue du Four, 75006 Paris, ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.

L'intégralité du diplôme est diffusée en ligne à l'adresse suivante : http://www.cndp.fr

# **ANNEXE I**

Référentiel des activités professionnelles Référentiel de certification Unités constitutives du diplôme

## Analyse de l'activité

Dans la catégorie des métiers de transformation travaillant des matières souples d'origines diverses, le secteur «FOURRURE» se distingue par la réalisation de vêtements féminins à caractère créatif et unitaire, et par le renouvellement d'un artisanat professionnel de qualité.

## Au plan particulier de l'activité professionnelle :

Les métiers de la «FOURRURE» exigent de leur personnel une qualification à tous les stades de la réalisation compte tenu :

- de la grande diversité des vêtements (ville, sport, soir, cérémonic...)
- de la grande qualité esthétique
- de la noblesse des matières
- de l'exigence technique des fabrications

La réaction des matières en cours d'exécution, la complexité et la spécificité des techniques à mettre en oeuvre, ainsi que la conduite des matériels nécessitent l'intervention d'un exécutant qualifié.

Après une nécessaire période d'adaptation, le titulaire d'une formation de niveau V «FOURRURE» est apte à réaliser un certain nombre de tâches.

A ce stade, il est appelé à exercer des fonctions dans les étapes suivantes, sous la responsabilité d'un encadrement :

- réalisation du modèle
  - \* préparation
  - \* fabrication
  - \* préparation aux essayages
  - \* finitions
- contrôle de qualité

De ce fait, il doit être capable :

- d'exécuter des travaux de nature différente en respectant des critères de qualité propres au champ professionnel
- de s'adapter à des situations évolutives
- de développer son autonomie tout en respectant le cadre de l'entreprise

## REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

FONCTION: ETUDE

TACHE: PREPARATION \*

•Participer à la construction de modèles variés, création par adaptation ou modification en respectant les principes techniques et les caractéristiques esthétiques donnés en fonction des pelleteries prévues pour la fabrication.

### RESULTATS ATTENDUS:

- Conformité de la tâche :
  - Informations techniques exploitables et répondant aux contraintes
  - Prise en compte de la qualité (analyse de la valeur, solutions innovantes...)
  - Prise en compte des temps

<sup>\*</sup> Il s'agit d'un inventaire des tâches. La présentation n'obéit pas à un ordre chronologique.

FONCTION: REALISATION \*
TACHE: AVANT LA COUPE

- Préparer les pelleteries (ouvrir, dresser, tracer, réparer...)
- Effectuer l'assortiment et calculer l'emploi des pelleteries et peaux

### RESULTATS ATTENDUS:

- · Quantité des peaux en vue d'une utilisation optimale
- Assortiment des peaux dans un dégradé homogène en fonction du modèle

<sup>\*</sup> Il s'agit d'un inventaire des tâches. La présentation n'obéit pas à un ordre chronologique.

FONCTION: REALISATION \*
TACHE: COUPE

- Réaliser la coupe des peaux en fonction des techniques appropriées:
  - jonction
  - allonge
  - galonnage
- Mettre en forme les peaux

### RESULTATS ATTENDUS:

• Obtention des peaux à la forme demandée en vue de la réalisation d'une «napette» ou d'un vêtement, ou d'une transformation de vêtement

<sup>\*</sup> Il s'agit d'un inventaire des tâches. La présentation n'obéit pas à un ordre chronologique.

FONCTION: REALISATION \*
TACHE: PREPARATION

- Préparer l'assemblage en mettant en œuvre les techniques appropriées:
  - dressage
  - clouage
  - égalisage
  - vérification, assortiment
- · Réaliser l'assemblage:
  - simple
  - par soutenu
  - par incrustation
  - par glissement

### RESULTATS ATTENDUS:

· Planéité, homogénéité des assemblages

<sup>\*</sup> Il s'agit d'un inventaire des tâches. La présentation n'obéit pas à un ordre chronologique.

FONCTION: REALISATION \*
TACHE: EXECUTION

### PELLETERIE

- · Dépiler les bandes assemblées
- · Vérifier et corriger les élévations de poils
- · Matérialiser les coutures du patron sur la planche
- · Mouiller, clouer, sécher, déclouer les bandes assemblées
- · Egaliser et lisser les éléments du vêtement

### RESULTATS ATTENDUS:

- · Dépilage des bandes assemblées
- Conformité des éléments du vêtement par rapport au patron initial
- Homogénéité et rendu naturel du poil

<sup>\*</sup> Il s'agit d'un inventaire des tâches. La présentation n'obéit pas à un ordre chronologique.

FONCTION: REALISATION \*
TACHE: EXECUTION

#### MONTAGE DU VETEMENT

- · Régler les matériels
- · Réaliser les opérations de:
  - coupe des fournitures (percaline, ouatine, doublure, toile...)
  - fabrication (padouage, percalinage, entoilage, montage...)
  - préparation à l'essayage
  - finition
- · Contrôler la qualité des réalisations

### RESULTATS ATTENDUS:

- · Réalisation conforme:
  - aux documents de référence
  - à la demande du client
  - aux critères de qualité
  - au respect des temps de fabrication
- · Sécurité:
  - respect des consignes

\* Il s'agit d'un inventaire des tâches. La présentation n'obéit pas à un ordre chronologique.

C1-1	Collecter les données de la demande		
Etre ca	pable de	Conditions - Ressources	Critères de réussite
Etre capable de  Consulter et réunir une documentation  Inventorier les caractéristiques relatives:  à la nature et à l'esthétique du modèle  à l'origine et à l'aspect des matières d'oeuvre  au déroulement des différentes interventions  au matériel		- Référence de la commande - Commande - Instructions - Cahier des charges - Documents iconographiques - Référence du modèle, des matières d'oeuvre, des matériels - Fichier clientèle manuel ou informatise - Moyens matériels:  • de préparation • de fabrication	- En fonction des ressources mises à disposition, la collecte des données doit permettre l'exploitation des informations concernant le travail à réaliser

Etre capable de	Conditions - Ressources	Critères de réussite	
-Reconnaître les différentes sources d'information manuelles ou informatisées.  -Identifier les renseignements concernant les tâches en fonction :  • des caractéristiques du modèle  • des matériels  • des techniques à mettre en oeuvre  -Situer les interventions à effectuer  -Interpréter les différentes formes de langages (symboliques, schématiques, graphiques)  -Extraîre les instructions utiles qui situent l'opération à traiter  -Noter les informations retenues :  • déroulement du travail  • divers matériels et auxiliaires  • instructions de programmation  -Saisir les données à traiter	- Documents de travail, croquis - Dessin de définition, de détail - Fichiers manuels ou informatisés : • matières d'oeuvre • temps Plan de travail - Fiches et documents	<ul> <li>La traduction doit être conforme :         <ul> <li>aux demandes esthétiques et techniques</li> <li>au vocabulaire professionnel</li> <li>aux différents codes et normes propres à la profession</li> </ul> </li> <li>Les informations retenues doivent permettre la réalisation du travail à effectuer</li> </ul>	

C2-1 Prop	Proposer un choix technologique et esthétique	
Etre capable de	Conditions - Ressources	Critères de réussite
-Identifier les caractéristiques relatives :  • au modèle • à la qualité fixée • à la nature des matières d'oeuvre • aux matériels • au déroulement des interventions -Effectuer des essais -Comparer les résultats au plan : • esthétique • technologique • économique -Proposer et Préparer : • les matières d'oeuvre • les fournitures/accessoires • les garnitures • les solutions technologiques et esthétiques	- Données écrites, orales, iconographiques, esthétiques, technologiques - Fichiers/catalogues, manuels et/ou informatisés:  • de solutions technologiques • de propositions esthétiques • de normes	- L'ensemble des conditions correspond à la demande - Les propositions esthétiques et techniques sont compatibles avec les données

C2-2	Organiser le poste de travail		
Etre capable de	Conditions - Ressources	Critères de réussite	
-Choisir les moyens matériels -Proposer et contrôler l'outillage en fonction de l'activité à effectuer	Matériels manuels et/ou automatisés et/ou informatisés     Matières d'oeuvre	L'organisation du poste de travail doit permettre de réaliser les opérations avec efficacité, en respectant les règles de sécurité	
-Disposer rationnellement l'outillage, les matières d'oeuvre			

C2-3	Proposer un plan de t	ravail
Etre capable de	Conditions - Ressources	Critères de réussite
-Exploiter les documents  -Classer par ordre chrono-logique les opérations à effectuer  -Définir un déroulement des différentes opérations  -Définir un temps prévisionnel	Documents: croquis de mode dessin (manuel ou informatisé)  Contraintes: matières, matériels	Les propositions de déroulement doivent être en adéquation avec les contraintes fixées

C2-4	S'initier au calcul du coût d	nitier au calcul du coût de production	
Etre capable de	Conditions - Ressources	Critères de réussite	
<ul> <li>Déterminer le coût d'achat de certains élèments entrant dans fabrication</li> </ul>	matières d'oeuvre     fournitures accessoires     main d'oeuvre     charges	La proposition chiffrée prend en compte les différents paramétres	
-Compléter un devis, une fact	ure		

C3-1 P	Participer à la construction du modèle		
Etre capable de	Conditions - Ressources	Critères de réussite	
REALISER DES TOILES  -Réaliser des moulages de base  • préparer : le mannequin, la toile  • effectuer : le calage, le réglage  • présenter la toile sur le mannequin	- Documents de références :	Les documents de références, les aplombs, la forme, les proportions, l'aisance, les mesures sont respectés	
Tracer géométriquement tout ou partie d'un modèle simple Régler un patron, une toile Relever tout ou partie d'un modèle Identifier et repérer les élèments Transformer et/ou adapter un patron existant	- Fichiers d'élèments informatisés ou non - Dessin technique	- La qualité et la précision de l'ensemble des éléments sont conformes - La précision, le report des valeurs, les tracés sont précis et rigoureux - Les calculs sont justes et en adéquation aux normes - L'utilisation des matériels est rationnelle	

#### Effectuer les opérations de préparation, de coupe C3-2 Critères de réussite Conditions - Ressources Etre capable de RECEPTIONNER LES PEAUX - L'appréciation en fonction de la - Outil de mesure - Apprécier quantitativement et qualité des peaux (grandeur, qualitativement les lots de peaux - Echantillons homogénéité) et de leur emploi - Pelleterie ou lot de peaux en fonction de leur utilisation optimum est judicieuse - Matières d'œuvre et fournitures La vérification de la commande est - Bon de commande conforme PREPARER LES PEAUX - L'ouverture des peaux est - Peaux - Ouvrir, Dresser, Tracer les symétrique dans l'axe choisi (flanc, Outillage adapté peaux Le dressage est conforme et adapté - Réparer les peaux aux différentes peaux - La reproduction des caractéristiques du poil sur le cuir est correcte - Les défauts et imperfections des peaux sont identifiés - Les réparations en fonction des techniques adaptées sont judicieuses - Les coutures sont invisibles - La planéité est respectée - Ecraser les coutures CALCULER L'EMPLOI DES PEAUX - L'évaluation est optimale en - Patronnage -Calculer le nombre de peaux fonction: - Peaux prêtes à l'emploi nécessaires à la réalisation du • de la surface des peaux - Matériel modèle · des pertes prévisibles - Tableau de surfaçage (coutures...) - Modèle • du patronnage

C3-2	Effectuer les opérations de préparation, de coupe		paration, de coupe
Et	tre capable de	Conditions - Ressources	Critères de réussite
TRACER	LE MODELE ET EFFE	CTUER L'EMPLOI DES PEAUX	(
	emplacement des peaux ndes sur le patron	- Peaux prêtes à l'emploi - Patron - Cahier des charges	- Le tracé respecte les exigences d'utilisation des bandes en tenant compte :  • des aplombs • de la précision des reprises de bande ou de montage
ASSORTI	R LES PEAUX		
en fonctio	l'assortiment des peaux on du modèle, des bandes ement à transformer	- Peaux ou bandes prêtes à l'emploi - Patron avec tracé d'emplacement des peaux	<ul> <li>L'assortiment est réalisé dans un dégradé homogène :</li> <li>de couleur</li> <li>de brillance</li> <li>d'élévation des poils</li> </ul>
OBTENIR	DES BANDES :	PAR JONCTION	
gabarits o	les peaux en utilisant les u les formes appropriés entes pelleteries	<ul> <li>Peaux</li> <li>Gabarits</li> <li>Cahier des charges</li> <li>Modèle</li> <li>Patron</li> </ul>	- La reconstitution des surfaces par ajout de peaux respecte :  • la couleur  • la brillance  • l'élévation des poils

3

C3-2

# Effectuer les opérations de préparation, de coupe

Etre capable de	Conditions - Ressources	Critères de réussite
OBTENIR DES BANDES :	PAR ALLONGE	
-Déterminer la nature des coupes à utiliser		<ul> <li>Le choix de la nature des coupes est judicieux en fonction :</li> <li>de la pelleterie</li> <li>du grade de qualité</li> <li>du cahier des charges</li> </ul>
-Calculer le nombre de coupes	Patron avec tracé d'emplacement des peaux	<ul> <li>Le décalage maximum autorisé par :</li> <li>la pelleterie</li> <li>la forme des bandes</li> <li>la hauteur manquante</li> <li>est respecté</li> </ul>
-Tracer et couper les peaux	– Peaux	<ul> <li>La régularité du galbe, de la coupe, des marques de décalage et de l'élévation des poils est respectée</li> </ul>
OBTENIR DES BANDES :	PAR GALONNAGE	
- Calculer le nombre et la largeur des galons  - Tracer et Couper l'emplacement des galons	- Peaux - Galons	<ul> <li>La valeur de galonnage est exacte</li> <li>La surface imposée est obtenue</li> <li>Les intervalles de galonnage sont réguliers</li> </ul>
METTRE EN FORME LES PEAU	x	
-Tracer les coupes permettant la mise en forme des peaux	<ul> <li>Peaux prêtes à l'emploi</li> <li>Consignes écrites ou orales</li> <li>Gabarits</li> </ul>	- Les peaux obtenues sont à la forme demandée (carré, rectangle, biais) - L'élévation de poil est respectée
COUPER LES FOURNITURES		
-Tracer et Couper :     Percaline     Tricotine ou ouatine     Toile     Doublure	- Matériel de traçage et de découpage - Patrons - Matières d'oeuvre	<ul> <li>Les sens sont respectés</li> <li>Le découpage est précis</li> <li>Les crans et les repères sont respectés</li> </ul>

C3-2	Effect	tuer les opérations de pré	éparation, de coupe
Etre capable de		Conditions - Ressources	Critères de réussite
	EFFECT	UER LES OPERATIONS D	'ASSEMBLAGE
PREPAR	RER L'ASSEMBLAGE		
-Dresser	les bandes	- Peaux - Patron - Matériel de mouillage - Matériel de dressage	<ul> <li>Le mouillage est conforme à la nature des peaux</li> <li>La planéité et la forme de la bande sont respectées</li> <li>Les poils sont peignés et lissés</li> </ul>
-Clouer	les bandes	- Matériel de traçage - Matériel de clouage :  • manuel • mécanique	<ul> <li>Les bords de bande sont cloués sans tension excessive de la peau</li> <li>Les mesures, la planéité et l'emplacement de l'arête sont respectés</li> </ul>
	r les bandes en fonction de e des peaux	- Matériel de coupe - Instrument de mesure	- Les bandes sont conformes au patron
-Vérifier repositio égalisées	l'assortiment par onnement des bandes s	- Support horizontal et/ou vertical	- L'homogénéité des bandes, la rigueur du numérotage, la hauteur des poils sont respectées - Les marques d'assemblage sont précises
ASSEMB	BLER		
-Régler	le matériel	- Bandes ou peaux	Le matériel est réglé et adapté à la pelleterie
-Adapter pelleteri	r l'aiguille, le fil à la e		
	ler en utilisant la le adaptée	<ul> <li>Machine à assembler informatisée ou non</li> <li>Pince brusselle</li> <li>Consignes écrites ou orales</li> </ul>	- L'assemblage est régulier - Les poils sont rentrés - Les coutures sont sans marque - Les angles et les surcoupes sont écrasés et invisibles côté poil - Les consignes (flan maintenu ou non) sont respectées - La bande est régulière

C3-2	Effectuer les opérations de préparation, de coupe		
E	tre capable de	Conditions - Ressources	Critères de réussite
	EFFECTUER LI	ES OPERATIONS DE CLOU	JAGE , D'EGALISAGE
PREPAR	ER LE CLOUAGE		
selon les	par technique appropriée s consignes et les arités de la pelleterie	- Bandes - Dresse - Tonneau - Machine à battre - Baguette - Couteau - Peigne	<ul> <li>Le type d'intervention est respecté</li> <li>La pelleterie est débarrassée des poils coupés</li> </ul>
	r et Corriger les ns de poils au niveau des ages	<ul><li>Epingles</li><li>Outil de traçage</li><li>Papier, carton</li></ul>	- Le rendu naturel du poil est homogène à la hauteur des poils - Le tracé est exact
patron e la planc	aliser les contours du et les repères de bandes sur he à clouer er les pièces constitutives	– Matériel de mouillage	– Le mouillage est adapté à la pelleterie
CLOUE	R. EGALISER		
-Clouer	les éléments du vêtement	- Cordeau - Agrafeuse pneumatique ou non - Pince à clouer - Drapière - Planche à clouer et ou table chauffante - Peigne à déclouer	- Le pointage en fonction des repères est précis - Le sens de l'élévation du poil est respecte - Les contours et les tracés intérieurs du patron sont respectés - Le déclouage et le dressage sont exécutés sans déformation ni déchirure - La peau restituée est souple
-Dresser	r à sec	– Dresse à main ou à roulette	
	er la pièce et Tracer les es du patron	- Outil de traçage	- Le tracé et la coupe sont nets et précis
-Egalise	r	- Couteau	
-Lisser			- Le poil est mis en pli

C3-3		Régler et mettre en oeuvre les matériels		
Etre capable de  -Mettre en oeuvre des matériels mécanisés et/ou automatisés et/ou informatisés -Régler le matériel		Conditions - Ressources  - Matières d'oeuvre, fournitures et accessoires	Critères de réussite	

Etre capable de	Conditions - Ressources	Critères de réussite
-Effectuer les opérations de préparation :  • passage de fil  • entoilage  • travail au fer	- Matières d'oeuvre - Fournitures - Matériels - Eléments du modèle - Patron - Mannequin + bras - Temps imparti - Poste de travail adaptés	Les techniques sont maîtrisées     Le matériel est utilisé rationnellemen
-Préparer le modèle à l'essayage : assemblage provisoire -Participer à l'essayage -Installer correctement le vêtement sur le client -Apprécier le « bien aller »	- Bonne présentation vestimentaire - Outillage et matériel appropriés	<ul> <li>Les aplombs, le modèle, les délais, la qualité sont respectés</li> <li>Les régles de courtoisie (accueil, présentation, respect d'autrui) sont appliquées</li> </ul>

C3-5	Effect	uer les opérations de montage, d	
H	tre capable de	Conditions - Ressources	Critères de réussite
PREPAI	RER L'ASSEMBLAGE		
–Padoue	70	- Eléments du vêtement à plat - Petit outillage  - Petit outillage - Petit outillag	Les éléments sont plats et sans déformation     Les points sont réguliers
-Percali		<ul> <li>Machine à percaliner</li> <li>Outils de traçage</li> </ul>	- Les marques sont précises
-Toiler	es éléments	- Patrons	
-Tracer	les marques de montage		
MONTE	CR LE VETEMENT	J.	
-Assem	bler les éléments	- Surjeteuse - Outillage	<ul> <li>Le choix de l'aiguille, du fil et le réglage du matériel sont adaptés à la pelleterie</li> </ul>
		- Fer å repasser - Cahier des charges	
EFFEC	TUER LES FINITIONS		
-Poser	les ganses, les agrafes	- Patrons	<ul> <li>Les points main sont réguliers et souples</li> <li>Les repères d'assemblage sont respectés</li> </ul>
-Bague	r		- L'aisance de la doublure est respectée
-Doubl	er		

C3-6	Contro	oler la qualité en cours et	
H	Etre capable de	Conditions - Ressources	Critères de réussite
-Vérifier opération -Contrô	r la qualité de toutes les ons effectuées ler le « bien aller » et ique du vêtement terminé	- Vêtement en cours ou en fin de réalisation - Matériel de mesure et de contrôle - Mannequin - Fiche de mesures - Croquis	L'aspect et la réalisation du vêtement sont conformes aux exigences définies

	Assurer la maintenance	de 1 <sup>er</sup> niveau
pable de	Conditions - Ressources	Critères de réussite
odiquement sur le ien courant)	- Matériel - Outils - Notice du constructeur	- Le matériel est maintenu et/ou remis en état de fonctionnement - L'identification des incidents de
étérioration tout tionnement	<ul> <li>Notice d'entretien</li> <li>Règles de sécurité</li> <li>Fiche de maintenance</li> </ul>	fonctionnement est correcte
igner les tatées		
as de panne		
	odiquement sur le ien courant) létérioration tout ctionnement igner les latées	pable de Conditions - Ressources  odiquement sur le ien courant) - Matériel - Outils - Notice du constructeur - Notice d'entretien - Règles de sécurité - Fiche de maintenance igner les matées

4

Critères de réussite  - Le respect d'autrui, l'intégration dans l'équipe de travail sont satisfaisants
L'identification est correcte

Les connaissances développées doivent prendre en compte l'évolution :

- · des matières d'ocuvre,
- · des matériels,
- · des techniques.

## S1 - DEFINITION DU MODELE

- 1.1 Définition de la réalisation technique
- 1.2 Obtention des formes

# S2 - CONNAISSANCE DES MATIERES D'OEUVRE

- 2.1 Matières d'oeuvre
- 2.2 Solutions technologiques liées aux matières d'oeuvre

## S3 - REALISATION

# S3.1 - CONNAISSANCE ET UTILISATION DES MATERIELS

- 3.1.1 Fonctionnement des matériels
- 3.1.2 Utilisation des matériels
- 3.1.3 Maintenance des matériels
- 3.1.4 Sécurité et risques professionnels

# S3.2 - PROCEDES DE PREPARATION ET DE FABRICATION

- 3.2.1 Préparation des éléments
- 3.2.2 Organisation des opérations de fabrication
- 3.2.3 Techniques de réalisation
- 3.2.4 Préparation à l'essayage
- 3.2.5 Mise au point technique du modèle

## S4 - GESTION DES REALISATIONS

- 4.1 Coût de production
- 4.2 Contrôle de qualité

## S5 - ATELIER ET ENVIRONNEMENT

- 5.1 Structure
- 5.2 Personnel

## S6 - COMMUNICATION

6.1 Communication orale

## S7 - SAVOIRS ASSOCIES : ARTS APPLIQUES

## S7.1 - Histoire du costume

7.1.1 Histoire du costume et des accessoires

# S7.2 - Mise au point esthétique d'une proposition

- 7.2.1 Définition de la demande
- 7.2.2 Définition et réalisation du projet

	ETRE CAPABLE DE	CONNAISSANCES		TY C	ė +
	ETRE CAPABLE DE	CONNAISSANCES	- 1	IVI	LA
1.1	Définition de la réalisation techniqu	e	ŧ	2	3
- Iden	tifier les composants du modèle	- Analyse du modèle		×	
- Iden	tifier les matières d'oeuvre	<ul> <li>Propriétés des matières d'oeuvre</li> </ul>			×
	tifier et différencier les solutions de sation	<ul> <li>Procédés et solutions technologiques</li> </ul>			×
	tifier et classer les étapes de la sation	Déroulement des étapes de la réalisation			×
1.2	Obtention des formes				
	uer des proportions et localiser les is essentiels	Morphologie de tout ou partie du corps humain :	×		
		vocabulaire			
		anatomie     conformation		-	
Tr 1	uire le caractère d'un modèle	- Esthétique :			
- trad	uire le caractère d'un modele	fonctions du modèle	×		
		matériaux			
		rapport des volumes     expression d'une tendance			
		actualité			
0.51	sia anno la company stillag i manudas	- Prise des mesures moyens manuels et/ou		×	
	ctionner les mesures utiles à prendre tifier les lignes de construction	informatisés (normes)			
				1	
- Trad	uire codes et symboles	Codification et symbolisation normalisées		×	
		ou non			
_ D&6-	nir les formes des éléments constitutifs	- Technique d'obtention de patrons, de		×	
	patron	patronnages par différents procédés informatisés ou non			
		<ul> <li>Techniques de gradation ou d'homothétie informatisées ou non</li> </ul>	×		
4	dalas la cobias allas colores del acciden	- Régles de base concernant :			
- Appı	récier le « bien aller » du modèle	les aplombs	×		
		les conditions d'aisance			

	ETRE CAPABLE DE	CONNAISSANCES	N	IVE	$A^{\dagger}$	ι
1	Matières d'oeuvre	777	1	2	3	I
• le	ncer : s origines s appellations s propriétés physiques et chimiques des	<ul> <li>Origine et dénomination des matières d'oeuvre</li> </ul>			×	
di	ifférentes fibres, étoffes, pelleteries, eaux	<ul> <li>Procédés de fabrication des différentes fibres et matières travaillées</li> </ul>	×			
		<ul> <li>Propriétés physiques et chimiques</li> </ul>	×			
• de	sser en fonction : es origines es contextures					
néce • de • pi	eider d'interventions techniques essaires lors du : écoupage iquage epassage	<ul> <li>Modes d'obtention des fils, des étoffes</li> </ul>	×			
• ,,,		<ul> <li>Procédés de teinture, d'impression, d'ennoblissement</li> </ul>	×			
	A. A. C.	<ul> <li>Traitement spécifique des pelleteries et des peaux</li> </ul>	×			
		- Fils à coudre	×			
		<ul> <li>Accessoires et passementerie</li> </ul>				
		- Thermocollants, renforts				
	chiffrer les étiquettes de composition,	- Symbolisation		×		
	borer une étiquette d'entretien	- Codification		×		
2	Solutions technologiques liées aux m	itières d'ocuvre				-
	crire les caractéristiques d'une solution nnologique	<ul> <li>Différentes solutions de construction et de fabrication</li> </ul>	1	×		
tech - Pro	dier et proposer différentes solutions hnologiques poser et sélectionner les fournitures en ction de la matière d'œuvre et de la	<ul> <li>Compatibilité entre les matériaux principaux et les fournitures</li> </ul>		×		

S3	REALISATION				
S3.1	CONNAISSANCE ET UTIL	ISATION DES MATERIELS			
	ETRE CAPABLE DE	CONNAISSANCES	,	NIV	ΕA
1	Fonctionnement des matériels		1	2	3
~ Ident	tifier les différents matériels	- Machines :	T		
opéra méca	etionner les matériels en fonction des ations à réaliser (matériel manuel et/ou anisé et/ou informatisé et/ou matisé)	a point noué a point de surfil (surfileuse, surjeteuse) a point invisible (percalineuse) a boutonnière  Matériel de coupe		×	×
		- Matériel de traçage		×	
<ul> <li>Décri</li> </ul>	ire le fonctionnement	Matériel de repassage ;		×	
<ul> <li>Situer</li> <li>différ</li> </ul>	r les organes de réglage sur les rents matériels	fer électrique fer avec chaudière vapeur			×
		- Matériel de battage :			Ì
		• tonneau	-	×	
		Sensibilisation au nouveau matériel	×		
2	Utilisation des matériels				
– Identi d'œuv	fier les caractéristiques de la matière vre	Influence de la matière d'œuvre sur les réglages des matériels :			×
- Chois	ir et régler le matériel en fonction :	• coupe			×
• (	des matières d'œuvre	• montage			×
• (	du travail à réaliser	<ul> <li>repassage</li> </ul>			×
• 6	de la forme des élèments				
3	Maintenance des matériels			Ц.	
- Enume	érer, expliciter les interventions saires à un entretien préventif	Notion d'action préventive de premier niveau du matériel	Ţ	7	×
• les	fier et localiser : anomalies dysfonctionnements uer les opérations d'entretien	<ul> <li>réglage des différents matériels</li> <li>lubrification</li> <li>nettoyage</li> <li></li> </ul>			

<b>S3</b>	REALISATION					
\$3.1	CONNAISSANCE ET UTILIS	SATION DES MATERIELS (suite)				
	ETRE CAPABLE DE	CONNAISSANCES	N	IV	EA	U
4	Sécurité et risques professionnels		1	2	3	4
cons	mérer et décrire les principales signes de protection et de sécurité atifier, localiser, utiliser les arrêts gence	<ul> <li>Règles de sécurité</li> <li>Symbolisation normalisée relative à la sécurité</li> <li>Facteurs de risque en relation avec : <ul> <li>les manipulations</li> <li>les déplacements dans l'atelier</li> <li>l'utilisation des matériels électriques</li> </ul> </li> </ul>	A. M		×	
- Con	maître et respecter les règles de sécurité	- Règles d'ergonomie	×			

S3	REALISATION					
S3.2	PROCEDES DE PREPARAT	TION ET DE FABRICATION				
	ETRE CAPABLE DE	CONNAISSANCES	N	(IV)	EΑ	U
1	Préparation des éléments		1	2	3	4
	Evaluation quan	titative des peaux				
– Ident	ifier les particularités du modèle	Caractéristiques du modèle		×		
		<ul> <li>Surfaçage d'une peau moyenne</li> </ul>		×		
	aler quantitativement la pelleterie par ilque appropriée	Calcul du nombre de peaux nécessaires au modèle :     par calcul     par placement		×		
	Préparatio	n des peaux				
- Ident	ifier la pelleterie	- Origine et appellation des peaux	i		×	
	ter les différentes techniques aux ux en préparation	- Différents travaux de préparation des		×		
– Réali	ser les travaux de préparation dans re chronologique	peaux :     ouverture (flancs, arêtes)     dressage     traçage des différentes parties de la peau     réparation     mise à plat des coutures	A. 1815			
	Emploi d	les peaux				
traçaş	uter les travaux d'assortiment et de ge en tenant compte du modèle et des téristiques de la pelleterie utilisée	Traçage de l'emplacement des peaux ou des bandes sur le patron      Réalisation de l'assortiment des peaux en fonction des particularités du modèle	ļ	×		
	Préparation d	es fournitures		İ		
	ifier les particularités des matériaux en e la préparation	Caractéristiques du modèle		×		
- Chois	ir les fournitures adaptées	<ul> <li>Caractéristiques des matériaux à utiliser (tissus, fournitures, renforts)</li> </ul>		ĺ	×	
- Evalu	er les ressources (coutures, ourlets)					
<ul> <li>Réalis</li> </ul>	ser un placement	Techniques de placement			×	
		- Notions de coupe		×		

S3	REALISATION				
S3.2	PROCEDES DE PRÉPARAT	ION ET DE FABRICATION			
	ETRE CAPABLE DE	CONNAISSANCES	N	(IV)	EAU
2	Organisation des opérations de fabr	ication			
étap	mérer et classer chronologiquement les es relatives à l'organisation d'une ication	<ul> <li>Définition des étapes de travail</li> </ul>		×	
	er son activité dans un processus Fral de fabrication	<ul> <li>Enchaînement des interventions</li> <li>Notion de rentabilité</li> </ul>	×	×	
– Ехр	loiter les documents	<ul> <li>Fonction des documents destinés à la réalisation</li> </ul>			×

S3 <sup>-</sup>	REALISATION		
S3.2	PROCEDES DE PREPARAT	TION ET DE FABRICATION	1
	ETRE CAPABLE DE	CONNAISSANCES	NIVEAU
3	Techniques de réalisation		
	Mise en fort	ne des peaux	
	nir une forme demandée en respectant vation des poils	<ul> <li>Traçage des coupes pour l'obtention de la forme demandée</li> </ul>	*
		- Coupe sur tracé	×
	į	Techniques de jonctions :  visibles invisibles	*
	nir des bandes en mettant en œuvre les aiques appropriées aux pelleteries	- Techniques d'allonge :  • calcul du nombre de coupes en fonction des caractéristiques de la pelleterie  • traçage de l'emplacement des coupes et des marques de décalage  • coupe des peaux	×
		- Techniques de galonnage	×
	Préparation de	e l'assemblage	'
	nir des bandes :	- Dressage	×
• pla • rec	tilignes	- Clouage	×
	mogènes spectant la chronologie des opérations	- Egalisage	x
	ner lisser le poil	<ul> <li>Vérification d'assortiment</li> </ul>	x
- reign	ici nasci ic pon		<b>x</b>
	Assem	shlage	
carac	mbler les bandes en fonction des téristiques de la pelleterie et des types avaux à effectuer	- Techniques d'assemblage :  • simple  • par soutenu  • par glissement	×
	Clou	age	
– Prépa	rer les bandes au clouage	<ul> <li>Techniques de dépilage :</li> <li>réglage des élévations de poils</li> <li>égalisage des élévations de poils</li> <li>lissage des élévations de poils</li> </ul>	×

S3	REALISATION					
S3.2	PROCEDES DE PREPARATION ET	DE FABRICATION (suite)				
	ETRE CAPABLE DE	CONNAISSANCES	NIVEA		NIVEAU	
3	Techniques de réalisation (suite)		1	2	3	4
- Maté band	rialiser les contours et repères du patron ou des les sur la planche à clouer				×	
<ul><li>Clou</li><li>Décl</li></ul>	iller les peaux ier en respectant les tracés louer et dresser les peaux liser et lisser les peaux	<ul> <li>Techniques de :</li> <li>clouage</li> <li>déclouage</li> <li>égalisage</li> <li>lissage</li> </ul>			×	
	Coupe des fournitu	res				
	er, matelasser, découper selon les différentes niques	<ul> <li>Techniques de :</li> <li>traçage</li> <li>matelassage</li> <li>découpage</li> <li>Caractéristiques des matériaux</li> </ul>			×	
	Montage et finition	ns				
– Exé	cuter les opérations de montage	- Techniques de montage			×	
– Exé	cuter les finitions	<ul> <li>Techniques de finition :</li> <li>poches</li> <li>moyens de fermeture (bride, crochet, boutonnière)</li> <li>pose de tricotine, ouatine, percaline, padou</li> <li>ourlets, remplis, parmentures</li> <li>pose de doublure avec ou sans biais</li> </ul>			×	
		<ul> <li>Caractéristiques des matériels</li> </ul>			×	:

S3	REALISATION		7
S3.2	PROCEDES DE PREPARAT	TON ET DE FABRICATION	
	ETRE CAPABLE DE	CONNAISSANCES	NIVEAU
4	Préparation à l'essayage		
en v – Réal	tifier et classer les travaux à effectuer ue de l'essayage iser les travaux de préparation à ayage	- Différents travaux :  • assemblage  • padouage  • ouatinage  • entoilage  • percalinage  •	*
5	Mise au point technique du modèle		
• 1'e • 1'ie	ciper à : ssayage dentification des rectifications à porter	<ul> <li>Règles de base :</li> <li>aplombs</li> <li>conditions d'aisance</li> </ul>	×
	tifier et effectuer les corrections quées	<ul> <li>Notions de marquage des retouches et de réglage après essayage</li> </ul>	×

S4	GESTION DES REALISATION	ONS				
	ETRE CAPABLE DE	CONNAISSANCES	3	IVI	CA.	U
4.1	Coût de réalisation		1	2	3	,
acces	er les matières d'œuvre, fournitures et essoires entrant dans le calcul des coûts reduction	Notion de coût de production		×		
	ciper à l'élaboration d'un coût de uction	Dépenses directes :     matières d'œuvre     fournitures     main d'œuvre     marge bénéficiaire     frais fixes (amortissement matériel)		×		
4.2	Contrôle de qualité					
<ul> <li>Effectuer les contrôles en choisissant le moyen le mieux adapté</li> <li>Détecter les malfaçons</li> <li>Organiser les différentes interventions</li> <li>Effectuer les retouches</li> </ul>		- Différents types de contrôles visuels et comparatifs  - Indicateurs de qualité :  • documents techniques : dessins côtés, fiches techniques  • aspect esthétique : présentation générale  • aspect technique :  - du repassage  - de la réalisation du modèle  - des détails		×		
		- des tinitions - des finitions (netteté, précision, soin)				

S5	ATELIER ET SON ENVIRO	DNNEMENT				
	ETRE CAPABLE DE	CONNAISSANCES		NIVEA		
5.1	Structure		1	2	3	4
– Identi entrep	ifier la structure d'un atelier, d'une orise	Structure de l'entreprise, de l'atelier :		×		
5.2	Personnel		1	2	3	4
sein d – Indiqu	rencier les fonctions du personnel au le l'atelier, de l'entreprise ner la qualification des personnels aître et respecter la réglementation en ur	Organigramme:     différentes fonctions du personnel     Conventions collectives     qualification des personnels     réglementation des affichages obligatoires:     horaires     régles de sécurité     droits du travail		×		

S6	COMMUNICATION				
	ETRE CAPABLE DE	CONNAISSANCES	N	IVE	ZAL
6.1	Communication orale		1	2	3
en a – Cho	re preuve d'un savoir-être et savoir-faire déquation avec la situation pisir le vocabulaire approprié à la ation	<ul> <li>Présentation</li> <li>Accueil</li> <li>Notions de dialogue</li> <li>Vocabulaire technique</li> </ul>		x x x	
– Déc	liser à bon escient les termes techniques coder les informations écrites et orales specter la personnalité et le travail utrui	<ul> <li>Notions de relations humaines</li> <li>Ordre et méthode</li> </ul>			X X
– S'ir	ntégrer dans une équipe		1		×

S7.1	HISTOIRE DU COSTUME					
	ETRE CAPABLE DE	CONNAISSANCES	NIV		EAU	
7.1.1	Histoire du costume et des accessoir	res	1	2	3	Ī
comp appa muta	rtir d'une documentation visuelle, parer des ensembles vestimentaires rtenant à différentes époques de grande tion stylistique : identifier et relever graphiquement les analogies et les différences (formelles et techniques) caractéristiques des époques choisies; identifier, nommer et relever graphiquement les matières, couleurs et décors caractéristiques des époques choisies; tifier les caractéristiques liées aux rentes fonctions et valeurs.	Objet d'étude : le vêtement féminin  Notions sur les ensembles vestimentaires les plus significatifs de l'histoire du costume féminin de l'Antiquité à nos jours.  Approche de la mode contemporaine  Notions historiques et techniques sur :  les matières utilisées (animales, végétales, issues des technologies nouvelles)  les couleurs  les décors (brodés , tissés, imprimés, appliqués)  sensibilisation aux relations entre l'objet d'étude et :  les circonstances  l'usage  le type d'utilisateur  les sources d'inspirations (tendances de la mode, courants artistiques)  les contraintes esthétiques.	*	×		

## Certificat d'aptitude professionnelle Fourrure

ETRE CAPABLE DE CONNAISSANCES				NIVEA		
7. 2.1	Définition de la demande				3	
Identifier et analyser les informations et les contraintes.		Principes et notions de cahier des charges:  Contraintes esthétiques techniques économiques d'usage  références ( choix des informations utiles dans une documentation écrite ou visuelle	- Additional of the state of th	×		
	prendre et utiliser le vocabulaire ifique	<ul> <li>Vocabulaire spécifique artistique et professionnel</li> </ul>		Laboration and the		
7. 2.2	Définition et réalisation du projet					
Effectuer des croquis.		Objet d'étude : corps humain et vêtement féminin  Notions de :		x		
		proportions, dimensions     aplombs, directions     volumes	!			
		• stuctures				
Traduire les principales déformations induites par le volume et l'angle de vue		Notions des phénomènes perspectifs entraînant des modifications d'apparence				
<ul> <li>Traduire de façon lisible les caractéères essentiels d'une proposition</li> </ul>		<ul> <li>Notions de techniques de représentation graphique et colorée</li> </ul>				
appa	ctionner et associer en fonction de leur irence, d'une destination, ou d'un ort demandé	Notions de style et de propriété des matières :  caractéristiques apparence rapports		100		

## Certificat d'aptitude professionnelle Fourrure

S7.2	S7.2 MISE AU POINT ESTHETIQUE D'UNE PROPOSITION (suit					
	ETRE CAPABLE DE	CONNAISSANCES	N	IIV	EA	U
7. 2.2	7. 2.2 Définition et réalisation du projet (suite)		1	2	3	4
- Repr	roduire l'aparence des matières.	<ul> <li>Utilisation des moyens techniques, des outils, des supports (techniques traditionnelles ou informatiques)</li> </ul>		×		
parti	roduire ou rechercher des gammes à r de références documentaires ou ignes données.	- Principes de classification et d'organisation de la couleur (harmonies)				
		- Notions de propriétés (apparence, connotation)				

# Unités professionnelles

## UP1 – préparation du travail et technologie

Sont évaluées les compétences

- C1.1 Collecter les données de la demande
- C1.2 Lire, analyser, classer et sélectionner les documents
- C2.1 Proposer un choix technologique et esthétique
- C2.3 Proposer un plan de travail
- C3.1 Participer à la construction du modèle
- C3.2 Effectuer des opérations de préparation, de coupe
- C4.1 Émettre et recevoir des informations

## UP2 - réalisation d'un produit

Sont évaluées les compétences

- C2.2 Organiser le poste de travail
- C3.2 Effectuer les opérations de coupe, de préparation
- C3.3 Régler et mettre en œuvre les matériels
- C3.4 Contribuer à la mise au point du modèle et à la préparation des essayages
- C3.5 Effectuer les opérations de montage, de finition et de repassage
- C3.6 Contrôler la qualité en cours et en fin de réalisation
- C3.7 Assurer la maintenance de premier niveau

# Unités générales

## UG1 – français et histoire-géographie

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et des compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

# UG2 - mathématiques - sciences

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et des compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

## UG3 - éducation physique et sportive

L'unité comprend l'ensemble des objectifs, des connaissances et des compétences établis par l'arrêté du 25 septembre 2002 (BO n° 39 du 24 octobre 2002).

# **ANNEXE II**

Période de formation en milieu professionnel

# Période de formation en milieu professionnel

## 1. Objectifs

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève, à l'apprenti ou au stagiaire de la formation continue d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Ces compétences sont répertoriées dans le référentiel de certification.

Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles.

#### 2. Durée et modalités

#### 2.1 Candidats relevant de la voie scolaire

Pour le CAP Fourrure préparé par la voie scolaire, la durée de la période de formation en milieu professionnel est de douze semaines sur un cycle de deux années.

Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation.

Un candidat qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'a pu effectuer ses périodes de formation en milieu professionnel pour la partie prévue en deuxième année, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant tenu informé de sa situation.

Le choix des dates des périodes de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative de l'établissement, en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique, pour tenir compte des conditions locales.

La recherche de l'entreprise d'accueil est assurée par l'équipe pédagogique de l'établissement en fonction des objectifs de formation (circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000, *BO* n° 25 du 29 juin 2000). Les lieux choisis et les activités confiées à l'élève pendant les différentes périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre de répondre aux exigences des objectifs définis ci-dessus.

La période de formation en milieu professionnel doit faire l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et le chef d'établissement où ils sont scolarisés. La convention est établie conformément à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996, *BO* n° 38 du 24 octobre 1996, modifiée par la note DESCO A7 n° 0259 du 13 juillet 2001. La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des formations en milieu professionnel.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève-stagiaire et non de salarié

L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi d'assurer un suivi efficace de l'élève.

## 2.2 Candidats relevant de la voie de l'apprentissage

La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions du Code du travail

Le document de liaison établi par le centre de formation d'apprentis en concertation avec le conseiller de l'enseignement technologique et les représentants locaux du secteur professionnel précise les modalités et le contenu des formations en milieu professionnel. Les activités confiées à l'apprenti doivent respecter les objectifs définis cidessus, paragraphe 1.

## 2.3 Candidats relevant de la voie de la formation continue

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de douze semaines.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le secteur d'activité du diplôme.

### 2.4 Candidats positionnés

Elle peut être réduite à 8 semaines pour les candidats en situation de positionnement (positionnement prononcé dans les mêmes conditions que celles définies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement pour les brevets professionnels, les baccalauréats professionnels et les brevets de technicien supérieur).

# **ANNEXE III**

Règlement d'examen

# Règlement d'examen

			Scolaires	Scol	laires		
			(établissements publics	(établissements p	orivés hors contrat)		
Certificat d'aptitude professionnelle			et privés sous contrat)	Apprentis			
			Apprentis	(CFA et section	s d'apprentissage		
Fourr	ure		(CFA et sections	non habilités)			
			d'apprentissage habilités)	d'apprentissage habilités) Formation profess			
			Formation professionnelle	(établissem	nents privés)		
			continue	enseignement à distance			
			(établissements publics)	candidats individuels			
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Mode	Durée		

## Unités professionnelles

EP1 – préparation du travail et technologie	UP1	6	CCF*	Ponctuel	5 à 9 h
EP2 – réalisation d'un produit	UP2	11 <sup>(1)</sup>	CCF	Ponctuel	19 h à 25 h <sup>(2)</sup>

## Unités générales

EG1 – français et histoire-géographie	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit et oral	2 h 15
EG2 – mathématiques – sciences	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2 h
EG3 – éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Pond	ctuel

<sup>\*</sup> Contrôle en cours de formation

<sup>(1)</sup> Dont coefficient 1 pour la Vie sociale et professionnelle.

<sup>(2)</sup> Dont une heure pour la Vie sociale et professionnelle.

# **ANNEXE IV**

Définition des épreuves

# Unités professionnelles

## EP1 / UP1 – préparation du travail et technologie

Coefficient: 6

### 1. Contenu de l'épreuve

Peuvent être évaluées tout ou partie des compétences :

- C1.1 Collecter les données de la demande
- C1.2 Lire, analyser, classer et sélectionner les documents
- C2.1 Proposer un choix technologique et esthétique
- C2.3 Proposer un plan de travail
- C3.1 Participer à la construction du modèle
- C3.2 Effectuer des opérations de préparation, de coupe
- C4.1 Émettre et recevoir des informations

Il est possible que, techniquement, pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences doivent être mobilisées. En aucun cas, ces dernières ne donneront lieu à évaluation et, si elles ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes seront réalisées avec assistance.

S'il est bien entendu que la démonstration des compétences à évaluer nécessite la mobilisation des savoirs correspondants, il ne saurait être question d'évaluer les seuls savoirs.

#### 2. Nature de l'activité correspondante

Cette activité correspond aux tâches professionnelles suivantes :

- élaboration et construction du produit ;
- préparation du travail, des matériaux, matériels et équipements liés à la fabrication.

À partir d'un ensemble de documents limités aux données strictement nécessaire à la description du produit et/ou de l'élément de produit à réaliser (figurine, descriptif, documents iconographiques, dessin de définition, tableau de mesures, fiches matières, fichiers matériels...) le candidat doit effectuer tout ou partie des tâches suivantes :

- mettre au point ou adapter un projet d'art appliqué du métier ;
- mettre au point un produit, en mobilisant ses savoirs technologiques (moulage, tracé et/ou transformation d'éléments de produit, préparation des peaux, patrons...);
- préparer son travail.

Il s'agit pour lui d'identifier les différentes interventions prévues, d'énoncer les caractéristiques du produit ou des éléments de produit, de traduire graphiquement les informations ou les solutions technologiques, de préparer un patron ou une toile, de lister la chronologie des opérations de fabrication, d'organiser son poste de travail et de prévoir les matériaux, les matériels et les équipements nécessaires à la fabrication.

### 3. Modes d'évaluation

Selon le statut du candidat, l'évaluation s'effectue soit par épreuve ponctuelle (a), soit par contrôle en cours de formation (b). Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation.

L'inspecteur de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

#### a) Évaluation par épreuve ponctuelle

L'épreuve a une durée de 5 heures à 9 heures, elle se déroule en continu en salle de préparation.

Le sujet s'appuie sur un dossier établi conjointement par les professeurs d'enseignement professionnel et les professeurs d'arts appliqués.

Ce dossier comportera:

- un dossier de définition du produit :
  - · description,
  - croquis, photographies, fiches techniques...
  - dessin de construction, de définition ;
- un dossier ressource comprenant :
  - les ressources matériel disponibles,
  - les fiches techniques relatives aux matériaux et matériels,
  - bases de données iconographiques ;
- un dossier travail demandé:
  - en art appliqué,
  - en construction du produit, technologie et préparation de fabrication.

#### Arts appliqués (notée sur 5 points)

À partir du dossier technique fourni le candidat doit être capable :

- d'identifier et d'exploiter les documents de référence (croquis, photographies, fiches techniques...) et les bases de données (iconographiques, techniques...) ;
- d'en extraire les informations utiles à son travail ;
- de mettre au point et/ou d'adapter un projet d'art appliqué portant sur tout ou partie d'un produit et de traduire sa proposition à l'aide de différentes techniques.

#### Préparation d'une fabrication et technologie (notée sur 15 points)

- de réaliser des formes par moulage, un tracé ou une transformation (toile, patron...);
- de préparer un travail en utilisant ses connaissances technologiques en vue d'organiser son intervention (plan de travail, matériels, matières, solutions technologiques...).

## b) Évaluation par contrôle en cours de formation

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de **deux situations d'évaluation**, organisées par l'établissement de formation au cours de la dernière année de formation à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen (ou au cours de la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue).

Elle s'inscrit dans le cadre du déroulement des projets pédagogiques.

Un professionnel au moins est associé à la mise en œuvre de l'évaluation.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et des arts appliqués et du professionnel associé.

La ventilation des points est identique à l'évaluation ponctuelle Cette note ne doit pas être communiquée au candidat.

À l'issue de ces situations d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis au candidat pour conduire le travail ;
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition ;
- les documents éventuellement rédigés par le candidat lors de l'évaluation ;
- une fiche d'évaluation du travail réalisé.

Une fiche type d'évaluation du travail réalisé, appuyée sur les compétences listées en 1, établie par l'inspection de l'Éducation nationale de l'académie, est diffusée par les services rectoraux des examens et concours. Seule cette fiche d'évaluation du travail réalisé est systématiquement transmise au jury.

L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif aux situations d'évaluation, est tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury peut demander à en avoir communication avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note.

## EP2 / UP2 - réalisation d'un produit

Coefficient: 10 + 1 pour la VSP

#### 1. Contenu de l'épreuve

Peuvent être évaluées tout ou partie des compétences suivantes :

- C2.2 Organiser le poste de travail
- C3.2 Effectuer les opérations de coupe, de préparation
- C3.3 Régler et mettre en œuvre les matériels
- C3.4 Contribuer à la mise au point du modèle et à la préparation des essayages
- C3.5 Effectuer les opérations de montage, de finition et de repassage
- C3.6 Contrôler la qualité en cours et en fin de réalisation
- C3.7 Assurer la maintenance de premier niveau

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas, ces dernières ne donneront lieu à évaluation, et si elles ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes seront réalisées avec assistance.

#### 2. Nature de l'activité correspondante

Cette activité correspond aux tâches de réalisation.

Après prise de connaissance des données de fabrication, le travail consiste à effectuer tout ou partie des opérations suivantes :

- préparer le poste et régler éventuellement les différents moyens de fabrication ;
- préparer les éléments (entoilage...) ;
- fabriquer tout ou partie du modèle (assemblage, montage, doublage, repassage, finitions...);
- contrôler la qualité;
- assurer la maintenance des matériels.

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la mise en œuvre de la fabrication d'un produit complexe.

L'épreuve s'appuie sur des documents définissant le produit à réaliser.

#### 3. Modes d'évaluation

Selon le statut du candidat, l'évaluation s'effectue soit par épreuve ponctuelle (a), soit par contrôle en cours de formation (b).

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation.

L'inspecteur de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

## a) Évaluation par épreuve ponctuelle

L'épreuve pratique a une durée de 18 heures à 24 heures.

Cette épreuve vise essentiellement les compétences du candidat concernant la fabrication d'un produit.

Le sujet remis au candidat sera constitué :

- d'un dossier de fabrication :
  - figurine ou croquis technique,
  - · descriptif,
  - dessin technique et nomenclature,
  - gamme de fabrication ou plan de travail,
  - matières d'œuvre et leurs caractéristiques,
  - critères de qualité;
- du travail demandé.

## b) Évaluation par contrôle en cours de formation

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation à l'occasion de deux situations d'évaluation, organisées au cours de la dernière année de formation (ou au cours de la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue). Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans le centre de formation. L'autre situation d'évaluation a lieu dans l'entreprise au cours de la période de formation en milieu professionnel.

À l'issue de ces situations d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :

- l'ensemble des documents remis au candidat pour conduire le travail ;
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition ;
- les documents éventuellement rédigés par le candidat lors de l'évaluation ;
- une fiche d'évaluation du travail réalisé.

Une fiche type d'évaluation du travail réalisé, appuyée sur les compétences listées en 1, établie par l'inspection de l'Éducation nationale de l'académie, est diffusée par les services rectoraux des examens et concours. Seule cette fiche d'évaluation du travail réalisé est systématiquement transmise au jury.

L'ensemble du dossier décrit ci-dessus, relatif aux situations d'évaluation, est tenu à la disposition du jury et de l'autorité rectorale jusqu'à la session suivante. Le jury peut demander à en avoir communication avant délibération afin de le consulter. Dans ce cas, à la suite d'un examen approfondi, il formule toutes remarques et observations qu'il juge utiles et arrête la note.

#### Situation d'évaluation en centre de formation (notée sur 12 points)

Elle est organisée à la fin du premier trimestre ou au début du second trimestre de l'année civile de la session d'examen, dans l'établissement et dans le cadre habituel de formation professionnelle. Elle s'inscrit dans le cadre du déroulement des projets pédagogiques.

Un professionnel au moins est associé à la mise en œuvre de l'évaluation.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et du professionnel associé.

Cette situation d'évaluation comporte plusieurs séquences et porte sur les activités de préparation, de montage, de finition et de contrôle.

Cette évaluation porte sur l'ensemble des compétences définies dans l'épreuve. On veillera toutefois à assurer la complémentarité des compétences évaluées entre l'établissement et l'entreprise.

### Situation d'évaluation au cours de la période de formation en milieu professionnel (notée sur 8 points)

La situation d'évaluation organisée lors de la dernière période de formation en milieu professionnel peut comporter plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles de fabrication et des critères établis sur la base du référentiel et communs à l'ensemble des entreprises.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise et un enseignant du domaine professionnel, au sein de l'entreprise, en présence, le cas échéant, du candidat.

Ils proposent conjointement une note en fin ou à la suite de la période de formation en milieu professionnel.

Cette situation porte essentiellement sur l'activité de fabrication et sur l'ensemble des compétences ciblées dans l'épreuve, en particulier celles difficilement évaluables en centre de formation.

## 4. Vie sociale et professionnelle

Notée sur 20 points

L'épreuve de vie sociale et professionnelle évalue des connaissances et des compétences du référentiel et s'appuie plus particulièrement sur la mise en œuvre d'une démarche d'analyse de diverses situations.

### a) Évaluation par contrôle en cours de formation

Elle se déroule sous la forme de deux situations d'évaluation. Celles-ci sont organisées en centre de formation.

Une proposition de note est établie, qui résulte de l'addition de la note obtenue lors de la première situation d'évaluation et de la note obtenue lors de la deuxième situation d'évaluation.

La note définitive est délivrée par le jury.

#### Situation d'évaluation écrite (notée sur 14 points)

Cette situation est organisée en dernière année de formation. Elle comporte deux parties :

Première partie : une évaluation écrite (durée : 1 heure – notée sur 7 points)

Les questions portent sur l'ensemble du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risques liés au bruit.

Pour ce qui concerne la partie 4, relative à l'individu acteur des secours, seule la partie 4.1 « Incendie et conduite à tenir » est évaluée dans cette partie.

Deuxième partie : un travail personnel écrit (noté sur 7 points)

Ce travail permet d'évaluer la maîtrise de quelques compétences du programme à travers la rédaction d'un document de deux pages maximum par le candidat. Il peut s'agir d'un travail relatif :

- − à la prévention d'un risque professionnel : analyse ou participation à une action ;
- ou à une exploitation de documentation liée aux parties du programme relatives au parcours professionnel, à l'entreprise, au poste de travail ou à la consommation.

Ce travail ne fait pas l'objet d'une présentation orale.

## Situation d'évaluation pratique consistant en une intervention de secourisme (notée sur 6 points)

Cette situation est organisée au cours du cycle de formation.

L'évaluation des techniques de secourisme – sauveteur secouriste de travail (SST) ou attestation de formation aux premiers secours (AFPS) – est effectuée, comme la formation, par un moniteur de secourisme conformément à la réglementation en vigueur.

#### b) Évaluation par épreuve ponctuelle écrite

Durée: 1 heure

Le sujet comprend une ou plusieurs questions sur chacune des cinq parties du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risques liés au bruit.

# Unités générales

## EG1 / UG1 – français et histoire-géographie

Coefficient: 3

**Arrêté du 26 juin 2002** fixant le programme d'enseignement du français et de l'histoire-géographie pour les certificats d'aptitude professionnelle.

**Arrêté du 17 juin 2003** fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

#### 1. Objectifs

L'épreuve de français et d'histoire-géographie permet d'apprécier :

- les qualités de lecture et d'analyse de textes documentaires, de textes fictionnels, de documents iconographiques, de documents de nature historique et géographique ;
- les qualités d'organisation des informations et d'argumentation dans la justification des informations sélectionnées ;
- les qualités d'expression et de communication à l'oral et à l'écrit, en particulier la maîtrise de la langue.

#### 2. Modes d'évaluation

### a) Évaluation par contrôle en cours de formation

L'épreuve de français et d'histoire-géographie est constituée de deux situations d'évaluation, comprenant chacune deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire-géographie.

Les deux situations d'évaluation sont évaluées à part égale. Par ailleurs, les deux parties de chaque situation d'évaluation évaluent des compétences complémentaires, à parts égales.

L'évaluation se déroule dans la deuxième moitié de la formation. Toutefois, lorsque le cycle de formation est de deux ans, il peut être envisageable de proposer une situation d'évaluation en fin de première année.

Une proposition de note, sur 20, est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

#### Première situation d'évaluation

Première partie : français

Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation, de nature formative, s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.

Dans la première étape, le candidat rédige à partir d'un texte fictionnel une production qui soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc.).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc. ; cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Les trois séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de quinze jours.

Deuxième partie : histoire-géographie

Le candidat présente oralement un dossier (constitué individuellement ou par groupe) comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique proposée.

Les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement.

Le candidat présente son dossier pendant cinq minutes. La présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

L'entretien est conduit par le professeur de la discipline assisté, dans la mesure du possible, d'un membre de l'équipe pédagogique.

#### Deuxième situation d'évaluation

Première partie : français

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel ou un document iconographique ou sur un texte professionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension, puis rédige, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes).

La durée est d'environ 1 heure 30 minutes.

Deuxième partie : histoire-géographie

Se référer à la deuxième partie de la situation 1. Seule la dominante change (histoire ou géographie).

### b) Évaluation par épreuve ponctuelle

Durée : 2 heures et 15 minutes

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire-géographie), qui évaluent des compétences complémentaires, sont évaluées à part égale, sur 10 points.

Première partie : français (2 heures)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours :

- soit un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes) ;
- soit une courte production écrite répondant à une consigne en lien avec l'expérience professionnelle (quinze à vingt lignes).

Deuxième partie : histoire-géographie

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers qu'il a préalablement constitués, un à dominante histoire, l'autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces dossiers, d'un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux thèmes généraux du programme.

Les documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier.

L'examinateur choisit l'un des deux dossiers. Le candidat présente oralement le dossier retenu pendant cinq minutes ; la présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

En l'absence de dossier le candidat peut néanmoins passer l'épreuve.

## EG2/UG2 - mathématiques - sciences

Coefficient: 2

Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement des mathématiques et des sciences pour les certificats d'aptitude professionnelle.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

L'épreuve de mathématiques – sciences englobe l'ensemble des objectifs, des domaines de connaissances et des compétences mentionnés dans le programme de formation de mathématiques, physique-chimie des certificats d'aptitude professionnelle.

#### 1. Objectifs

L'évaluation en mathématiques – sciences a pour objectifs :

- d'apprécier les savoirs et les compétences des candidats,
- d'apprécier leur aptitude à les mobiliser dans des situations liées à la profession ou à la vie courante,
- de vérifier leur aptitude à résoudre correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à vérifier leur cohérence.
- d'apprécier leur aptitude à rendre compte par écrit ou oralement.

#### 2. Modes d'évaluation

a) Évaluation par contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation qui se déroulent dans la deuxième moitié de la formation.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

#### Première situation d'évaluation (notée sur 10)

Elle consiste en la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint de trois candidats au plus) et la présentation orale (individuelle), si possible devant le groupe classe, d'un compte-rendu d'activités comportant la mise en œuvre de compétences en mathématiques, en physique ou en chimie, en liaison directe avec la spécialité. Ce compte rendu d'activités, qui doit garder un caractère modeste (3 ou 4 pages maximum), prend appui sur le travail effectué au cours de la formation professionnelle (en milieu professionnel ou en établissement) ou sur l'expérience professionnelle ; il fait éventuellement appel à des situations de la vie courante.

Lorsque le thème retenu ne figure pas dans une unité pouvant faire l'objet d'une évaluation, tout en restant dans le cadre de la formation, toutes les indications utiles doivent être fournies au candidat au préalable à la rédaction du compterendu d'activités.

Au cours de l'entretien dont la durée maximale est de 10 minutes, le candidat est amené à répondre à des questions en liaison directe avec les connaissances et les compétences mises en œuvre dans les activités relatées.

La proposition de note individuelle attribuée prend principalement en compte la qualité de la prestation orale (aptitude à communiquer, validité de l'argumentation, pertinence du sujet).

### Deuxième situation d'évaluation (notée sur 20)

Elle comporte deux parties d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique et la chimie.

Première partie : évaluation écrite en mathématiques

Notée sur 10 – Durée : une heure environ, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences.

Chaque séquence d'évaluation comporte un ou plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le référentiel.

Certaines compétences peuvent être évaluées plusieurs fois par fractionnement de la situation de l'évaluation dans le temps. Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Deuxième partie : évaluation en physique-chimie

Durée : une heure environ, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences, cette évaluation a pour support une ou plusieurs activités expérimentales (travaux pratiques) – Notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte-rendu).

Ces séquences d'évaluation sont conçues comme des sondages probants sur des compétences terminales. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.

Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale (travaux pratiques) permettant d'apprécier les connaissances et les savoir-faire expérimentaux des candidats.

Au cours de l'activité expérimentale, le candidat est évalué à partir d'une ou plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les savoir-faire expérimentaux du candidat observés durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation.

Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental,
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition,
- de mettre en œuvre les procédures et les consignes de sécurité établies,
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre,
- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données,
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et de leur interprétation. L'examinateur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et les savoir-faire expérimentaux du candidat lors de ses manipulations.

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

## b) Évaluation par épreuve ponctuelle

L'épreuve comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physiquechimie.

#### Mathématiques (durée : 1 heure – notée sur 10 points)

Le sujet se compose de plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le programme.

Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

#### **Physique-chimie** (1 heure – notée sur 10 points)

Le sujet doit porter sur des champs différents de la physique et de la chimie. Il se compose de deux parties :

Première partie : un ou deux exercices restituent, à partir d'un texte (en une dizaine de lignes au maximum) et éventuellement d'un schéma, une expérience ou un protocole opératoire. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple :

- à montrer ses connaissances ;
- à relever des observations pertinentes ;

– à organiser les observations fournies, à en déduire une interprétation et, plus généralement, à exploiter les résultats.

Deuxième partie : un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles.

Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre,
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé,
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre.

Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

# Instructions complémentaires pour l'ensemble des évaluations écrites (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet.

La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.

L'utilisation des calculatrices électroniques pendant l'épreuve est définie par la réglementation en vigueur.

Les trois alinéas suivants doivent être rappelés en tête des sujets : :

- la clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies ;
- l'usage des calculatrices électroniques est autorisé sauf mention contraire figurant sur le sujet ;
- l'usage du formulaire officiel de mathématiques est autorisé.

## EG3 / UG3 – éducation physique et sportive

Coefficient: 1

**Arrêté du 25 septembre 2002** fixant le programme d'enseignement de l'éducation physique et sportive pour les certificats d'aptitude professionnelle, les brevets d'études professionnelles et les baccalauréats professionnels.

L'épreuve se déroule dans les conditions définies par l'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive en lycées (*BO* n° 46 du 14 décembre 1995).

# **ANNEXE V**

Tableau de correspondance épreuves/unités

# Tableau de correspondance épreuves/unités

Certificat d'aptitude professionnelle	Certificat d'aptitude professionnelle				
Fourrure	Fourrure				
(arrêté du 17 novembre 1998)	(défini par le présent arrêté)				
dernière session 2006	première session 2007				
Domaine professionnel/UT <sup>(1)</sup>	Ensemble des unités professionnelles				
EP1	UP1				
Arts appliqués – Préparation mise en œuvre	Préparation du travail et technologie				
EP2	UP2 <sup>(2)</sup>				
Réalisation d'un produit	Réalisation d'un produit				
UG1	UG1				
Français et histoire-géographie	Français et histoire-géographie				
UG2	UG2				
Mathématiques – Sciences	Mathématiques – Sciences				
UG3	UG3				
Éducation physique et sportive	Éducation physique et sportive				

À la demande du candidat et pendant la durée de validité des notes :

- (1) La note moyenne, supérieure ou égale à 10 sur 20, obtenue au domaine professionnel du diplôme régi par l'arrêté du 17 novembre 1998 est reportée sur l'ensemble des unités professionnelles du diplôme régi par le présent arrêté. Le titulaire de l'unité terminale est dispensé de l'ensemble des unités professionnelles.
- (2) La note reportée sur l'unité UP2 définie par le présent arrêté est affectée du coefficient total de cette unité incluant celui de la vie sociale et professionnelle.

De même, lorsque le candidat est dispensé de l'unité UP2 définie par le présent arrêté, cette dispense s'entend pour la totalité de l'unité, partie vie sociale et professionnelle incluse.

 $NB - \text{\`A}$  compter du 1er septembre 2002, toute note, supérieure ou inférieure à 10/20, obtenue aux épreuves peut être conservée (décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 relatif au CAP).

Le report des notes d'enseignement général obtenues avant 2005 est régi par les dispositions de l'arrêté du 17 juin 2003.